



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Amnéville, le 6 août 2025

Sauvetage d'une Kinixys homeana, tortue en danger critique d'extinction

Le Parc Zoologique d'Amnéville participe à la conservation d'espèces vulnérables et d'espèces en danger de disparition selon la Liste Rouge de l'IUCN (International Union for Conservation of Nature) et selon la Convention de Washington (CITES, Règlement CE). Il a enregistré plus de 200 naissances d'espèces rares au cours des trois dernières années.

Service Communication, Zoo d'Amnéville,
1 rue du tigre, 57360 Amnéville.

Contact presse :

Aurélie Duquesnay

aurelie.duquesnay@zoo-amneville.com
06 89 77 59 66

Kenza Mellul

kenza.mellul@zoo-amneville.com



Le jeudi 16 juillet, les services des Douanes de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle ont eu la mauvaise surprise de découvrir une tortue **Kinixys homeana** dissimulée au milieu de vêtements dans une valise en provenance de Côte d'Ivoire. L'animal avait été prélevé dans son milieu naturel.

Les agents des Douanes ont immédiatement sollicité le **Service d'Assistance aux Animaux Sauvages Saisis de l'Association Française des Parcs Zoologiques** afin de trouver une solution de placement pour cette tortue.

Le Zoo d'Amnéville est actuellement **le seul parc zoologique français à héberger cette espèce**, classée en danger critique d'extinction selon l'IUCN. Le parc a donc répondu favorablement à cet appel, et dès le dimanche suivant, la tortue a été transférée en Moselle.

Espèce tropicale, la **Kinixys homeana** nécessite des conditions particulières d'hygrométrie et de température, qui n'ont malheureusement pas été respectées lors de son transfert illégal en avion.

La tortue, encore jeune, se trouve actuellement dans un état préoccupant et reste sous étroite surveillance de l'équipe vétérinaire du parc. Dans son état actuel, et sans connaissance précise de son lieu de prélèvement, la relâcher dans la nature reviendrait à la condamner.

Les équipes du Zoo d'Amnéville collaborent quotidiennement avec les services de l'État : Douanes, Gendarmerie, OFB, pompiers, qui œuvrent contre le trafic illégal d'animaux sauvages. Le parc leur apporte expertise et assistance dans la prise en charge des animaux saisis. Chaque année, plus d'une vingtaine d'animaux sauvages protégés, victimes de situations similaires, sont accueillis au Parc Zoologique d'Amnéville.



Membre de :



EAZA
(European Association
of Zoos and Aquariums)



WAZA
(World Association
of Zoos and Aquariums)



EEP
(European Endangered
Species Programme)



IZE
(International Zoo
Educators Association)



AFdPZ
(Association Française
des Parcs Zoologiques)



« Nous remercions sincèrement ces corps d'État pour leur réactivité et leur engagement dans ce combat qui nous tient particulièrement à cœur. » précise Thomas Grangeat, Directeur Zoologique adjoint, qui s'est rendu personnellement à Roissy pour prendre en charge l'animal.